L'ORALITE TRADITIONNELLE AU SERVICE DE LA RESOLUTION LOCALE DES CONFLITS AU SUD DE LA GUINEE.

Ouonan Mathias Chérif
Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry, Guinée. ouonanmathias@gmail.com
Nestor Tamba Mara
Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry, Guinée. manonestor11@gmail.com

RESUME

De nombreux conflits entravent l'épanouissement et le développement des localités, sans que l'on puisse trouver des ressources endogènes pour les prévenir et les endiguer. En Guinée forestière, il existe des mécanismes locaux et alternatifs de règlement des conflits qui reposent essentiellement sur des traditions orales. En plus de la palabre et de la réconciliation, les acteurs et communicateurs traditionnels recourent aux moyens symboliques pour prévenir les conflits et les résoudre à l'amiable. Cet article a pour objectif, l'analyse des mécanismes locaux de résolution des conflits au sud de la Guinée. La méthode qualitative a permis de mettre en évidence le rôle joué par l'oralité traditionnelle dans le maintien et le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale.
***Mots clés**: Guinée forestière, tradition orale, mécanismes locaux et alternatifs, résolution des conflits, palabre.*

ABSTRACT

Numerous conflicts hinder the prosperity and development of local communities, whilst there are no endogenous resources available to prevent or contain them. In Forest, Guinea, there are local and alternative conflict resolution mechanisms that rely primarily on oral traditions. In addition to palaver and reconciliation, traditional actors and communicators use symbolic means to prevent conflicts and resolve them amicably. The aim of this article is to analyse local conflict resolution mechanisms in southern Guinea. The qualitative method has highlighted the role played by traditional oral traditions in maintaining and restoring peace, security and social cohesion.
***Keywords** : Forest Guinea, oral tradition, local and alternative mechanisms, conflict resolution, palaver.*

INTRODUCTION

Les conflits sont inhérents à toute vie en communauté et ont marqué l'Histoire de l'humanité. La violence et les destructions de biens en sont des conséquences directes, c'est la raison pour laquelle l'engagement social, culturel et politique à mettre fin aux conflits demeure une préoccupation chez tous les peuples, car « si le conflit est l'essence même de la famille et de la société, la paix est la grande affaire de l'éducation et de la politique » (Comte-Sponville, 2013 : 262). Dans la région de la Guinée forestière, les tensions se sont multipliées ces dernières années entre les communautés situées à N'zérékoré, à Lola et à Yomou, à la frontière avec la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Libéria. Cette région, en proie depuis plusieurs décennies à l'instabilité, accueille régulièrement des populations déplacées qui ont fui les combats dans leurs différentes localités. Au fil des années, le tissu social s'est fragilisé. L'accès à la terre est devenu conflictuel, une partie du patrimoine a été détruit, la population s'est appauvrie et l'environnement s'est dégradé. Ce contexte favorise le développement de conflits au sein des communautés : entre agriculteurs et éleveurs, à l'intérieur des familles autour des questions d'héritages et de mariages, des suspicions envers les déplacés. Le contexte politique guinéen, qui tendait à jouer sur les divisions communautaires, a aggravé cette situation déjà tendue. Compte tenu de l'importance pratique de cette préoccupation, nous avons choisi d'analyser la résolution des conflits par la voie de l'oralité traditionnelle. Ainsi, le sujet *L'oralité traditionnelle au service de la résolution locale des conflits au sud de la Guinée* nous conduit à l'analyse des mécanismes locaux de la gestion des conflits. Cette étude est essentiellement thématique et vise à mettre en relief, les pratiques culturelles utiles à toute une communauté. Il conviendra de passer en revue les mécanismes locaux qui sont des moyens culturels de régulation des conflits originellement mieux adaptés à un peuple où le social est fondamentalement ancré dans les pratiques. Pour conduire notre analyse, nous posons la question de savoir : quels sont les mécanismes traditionnels locaux de résolution des conflits en Guinée forestière ? L'oralité traditionnelle participe à la résolution des conflits communautaires à N'Zérékoré, Lola et Yomou à travers les

pratiques traditionnelles et les mécanismes traditionnels de résolution des conflits, le rôle des acteurs et communicateurs traditionnels, les institutions secrètes et les animaux. Ainsi, notre analyse se focalisera sur ces points susmentionnés pour analyser l'apport de l'oralité traditionnelle à la résolution des conflits dans les trois villes de la Guinée forestière où ce genre de pratiques traditionnelles est encore bien prisé. Cette réflexion nous permettra de mettre en relief la participation des populations indigènes à la recherche de la paix entre les communautés. Pour réaliser ce travail, nous avons choisi une démarche méthodologique.

2.CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

L'analyse qualitative est notre choix méthodologique pour analyser les mécanismes locaux de gestion des conflits en Guinée forestière. Elle consistera en une étude thématique et sociologique visant à ressortir un ensemble de pratiques coutumières positives dans un contexte de l'oralité traditionnelle. Cette analyse sera complétée par les apports théoriques de Georg Simmel et de Jean-Godefroy Bidima. L'appréhension de Simmel renvoie à des luttes et des oppositions entre des personnes ou des groupes de personnes, à des guerres entre deux ou plusieurs pays. Selon lui, « le conflit n'est [...] pas seulement, contrairement à la vision dominante que l'on peut en avoir, un élément destructeur de la vie sociale, il est aussi un facteur d'unité » (Simmel, G.,1995, p.159). En rapport à notre objet, les conflits communautaires sont la manifestation de divers décalages entre les acteurs : communautés, villages, fractions, institutions locales, etc. Ils expriment aussi des oppositions normatives entre plusieurs systèmes de valeurs historiques, sociologiques, institutionnelles et organisationnelles. Notre étude vise, à un deuxième niveau, à expliquer comment les mécanismes locaux existants participe efficacement aux discussions pour un désamorcement qui ne fracture pas l'unité communautaire, mais qui permet une résolution du conflit à l'amiable. Pour Bidima, la palabre n'est guère une simple conversation traditionnelle, mais un espace de discussion et de régulation sociale. Il considère que « la juridiction de la parole » est comme l'équivalent d'une institution formelle de la justice. Cela permet de mettre en exergue la fonction de la palabre comme moyen

de retour à la paix et de coexister pacifiquement. La démarche d'analyse consistera à présenter chacun des mécanismes locaux de résolution des conflits et d'expliquer sa fonction dans le contexte de la résolution des conflits en Guinée forestière. Pourquoi avons-nous choisi ce sujet ? Le motif principal est de contribuer à la réflexion relative à la résolution des conflits récurrents entre les communautés de la Guinée forestière.

3.RESULTATS DE LA RECHERCHE

Abordés dans de nombreuses études, les conflits communautaires dans le sud de la Guinée peuvent être regroupés en six grandes catégories dans les régions et les zones agroécologiques ou socioculturelles du pays : (i) les conflits liés à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles ;(ii) les conflits de leadership communautaire ; (iii) les conflits liés aux modes de désignation des chefs et conseils de village ; (iv) les conflits sociaux liés aux relations anciennes entre maîtres et dépendants ; (v) les conflits liés aux questions d'identité entre autochtones et allochtones ; (vi) les conflits religieux marqués par des oppositions et des antagonismes entre groupes ethniques et/ ou courants de pensée, etc. (Dakouo, A.,2017).

De l'éclatement de la crise de 1991 à nos jours, les conséquences sont énormes. La nature de ces conflits révèle, d'une part, les tensions entre différents groupes ethniques et communautaires et, d'autre part, les conséquences de la faible présence de l'administration d'État. Mais la diversité territoriale des conflits indique surtout le défi sécuritaire au niveau local. Dans un tel contexte, la notion de gestion des conflits est utilisée pour rendre compte tantôt des approches, tantôt des mécanismes ou encore des modes usités pour arriver à la résolution finale. Qu'on parle de gestion ou encore de résolution des conflits, l'on s'inscrit dans une perspective globale de diagnostic des « facteurs du conflit », de mise en interaction des différents protagonistes et de systématisation des voies matérielles et immatérielles qui consacrent la fin du conflit. Dans cette acception, la gestion des conflits est un processus opératoire dont la finalité demeure la transformation d'une problématique sociale donnée.

On distingue trois formes de gestion des conflits, dans le champ du développement, à savoir la gestion traditionnelle, la gestion étatique et la gestion alternative (Dakouo, A., 2017).

La gestion traditionnelle est souvent appelée méthode endogène. C'est une forme de gestion qui fait référence à la mobilisation du capital social, du patrimoine culturel des sociétés et des ressources religieuses. Dans ce registre, une diversité d'acteurs est impliquée : les chefferies traditionnelles, les sages, les leaders communautaires, les chefs religieux et les communicateurs traditionnels. Dans la gestion traditionnelle, les repères historiques des sociétés, les valeurs symboliques, éthiques ou morales, les pactes traditionnels et les conventions sociales établis au fil de l'histoire constituent les références majeures. La gestion étatique renvoie à des modes normatifs de résolution inhérents aux institutions républicaines. À ce niveau, les références majeures sont le droit positif, le recours à l'administration locale ou aux structures de justice. La gestion alternative des conflits quant à elle, part du constat des limites des méthodes traditionnelles et de l'inadéquation (souvent conjoncturelle) des méthodes étatiques. Cette pratique a été promue par les ONG et les praticiens du développement local pour apporter des réponses concrètes face à l'explosion des conflits de tout genre. La gestion alternative des conflits s'appuie sur des démarches innovantes qui s'articulent avec les réalités des communautés en conflit.

Un regard sur le répertoire des mécanismes locaux de règlement des conflits montre une abondance de références à la fois aux mécanismes traditionnels et aux des mécanismes alternatifs (Kornio, O., 2015). En fait, il y a davantage recours à l'intervention des chefs coutumiers et des leaders religieux ; à l'intermédiation des griots et hommes de castes. Dans les centres urbains, les chefs de quartiers et des conseillers interviennent en premier lieu ; des maires et leurs adjoints sont saisis en second lieu, au cas où le chef de quartier n'arriverait pas à régler les désaccords à l'amiable, pendant les pourparlers. Dans les villages, ce sont les chefferies traditionnelles qui gèrent les litiges. L'utilisation du capital social (le cousinage à plaisanterie ou Sanankouya, pactes entre les ethnies, pactes entre les villages, etc.) y est primordiale. Chez les Kônô de Lola, pour parvenir à résoudre un conflit, on peut faire appel à des masques, aux cultes des anciens et/ou au cousinage à plaisanterie. De même, on peut recourir

à des personnes saintes, des féticheurs, des marabouts et des notables, grâce à leurs positions sociales ou aux références historiques et symboliques dont ils se réclament, ainsi qu'aux patriarches et aux Zogo[1].

En ce qui concerne la pratique des mécanismes alternatifs, on notera la mise en place de systèmes de veille à travers plusieurs ensembles d'activités qui s'énumère comme suit :

a) l'information, la sensibilisation et la formation des acteurs ; b) l'élaboration et l'application de calendriers agricoles ;c) la diffusion des conventions et de la charte pastorale en langues locales ; d) la mise en place de commissions de prévention et de gestion de crise ; e) la consultation, l'entente et l'écoute comme mécanismes de gestion ; f) l'utilisation des radios locales et communautaires pour sensibiliser ; g) l'implication des associations de femmes et de jeunes pour le partage des idées en vue de trouver des solutions durables au conflit ; h) la constitution des commissions de conciliation composées de sages pour la prévention et le règlement des conflits ; i) la programmation les ateliers d'échanges intercommunautaires sur la paix pour sensibiliser les populations sur les conflits ; j) la mise en place des commissions de prévention et de gestion des conflits ; k) l'implication des communicateurs traditionnels, etc.

De plus, les perceptions qui sous-tendent le recours aux mécanismes locaux, notamment traditionnels, font référence à la légitimité de ces instruments et surtout aux registres symboliques qu'ils mobilisent sur le plan des valeurs sociales pour intervenir dans la gestion des conflits. Toutefois, il est évident que les divers mécanismes locaux de règlement des conflits ne sauraient être logés à la même enseigne. C'est la raison pour laquelle une réflexion systématique doit être engagée sur leur institutionnalisation. Or, la dynamique qui s'ouvre avec la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité représente une opportunité pour l'entamer. Si la sécurité en Guinée Forestière relève du domaine public, dans la pratique, de nombreux mécanismes et/ou dispositifs traditionnels existent et sont actifs dans le cadre de la prévention et de la gestion des situations de conflit.

[1] Prêtres traditionnels de l'initiation aux pratiques initiatiques de la forêt sacrée, détenteurs de tous les pouvoirs mythiques de la communauté.

3.1. Les pratiques et les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits

Pour prévenir les conflits qui sont inhérents à toute vie en société et renforcer les liens de solidarité, nos ancêtres de la Guinée forestière recourent à divers types de solutions, notamment le scellement des conventions, des pactes et des alliances par ordre d'importance et de sacralité. Il reste entendu que tous les engagements et signatures de convention de bien vivre ensemble n'ont pas le même degré de sacralité. Les conventions traditionnelles ont souvent un caractère sacré. Aucune convention, quelle que soit sa nature, ne saurait se réaliser sans l'invocation de la puissance divine, à travers celle des esprits des ancêtres. Les esprits des ancêtres, le pouvoir divin deviennent de ce fait, non seulement, acteurs invisibles d'établissement des conventions, mais aussi forces psychologiques et spirituelles à respecter et à craindre.

3.1.1. La palabre

Étymologiquement, le mot palabre vient de l'espagnol *palabra* et "a le sens de parole, de discussion, de conversation longue et oiseuse" (Bah, T., 1995, p.14). Pour Thierno Bah, le contexte colonial dans lequel la palabre consistait en une sorte de concertation où siégeaient le commandant européen et le chef noir avait dévalorisé un peu le mot. La palabre était un débat coutumier long, complexe et souvent incohérent et contradictoire, du fait du recours nécessaire à un interprète, dont la connaissance de la langue européenne était approximative.

En vérité le concept de palabre a une tout autre signification dans les sociétés africaines traditionnelles. Plusieurs termes plus adéquats sont utilisés pour la désigner. En tant que cadre d'organisation de débats contradictoires, d'expression d'avis, de conseils, de déploiement de mécanismes divers de dissuasion et d'arbitrage, la palabre, tout au long des siècles, est apparue comme le cadre idoine de résolution des conflits en Afrique noire. Elle constitue alors, incontestablement, une donnée fondamentale des sociétés africaines et l'expression la plus évidente de la vitalité d'une culture de paix. Partout en Afrique noire, on retrouve à quelques nuances près, la même conception de la palabre, considérée comme phénomène total, dans lequel s'imbriquent la sacralité, l'autorité et le

savoir, ce dernier étant incarné par les vieillards qui ont accumulé sagesse et expérience au fil des ans. Véritable institution, la palabre est régie par des normes établies, et les principaux acteurs doivent justifier d'une grande expertise. La palabre n'a pas pour finalité d'établir les torts respectifs des parties en conflit et de prononcer des sentences qui conduisent à l'exclusion ou au rejet. Elle a pour but de briser le cercle infernal de la violence et de la contre violence afin de rétablir l'harmonie et la paix.

3.1.2. La réconciliation

D'après les *Lineamenta*, la réconciliation signifie :

> un accord, un consensus ou une résolution d'un problème ou d'une dispute, d'autre part l'élimination de l'animosité ou la fin de la violence... Ce qui est important c'est de rétablir à nouveau une relation normale, rétablir la communication et aller au-delà de la dispute. De ce point de vue, la réconciliation a un caractère pragmatique ; c'est un langage d'apprentissage de vie avec les autres, en sociétés pluralistes, et de gestion pacifique des conflits » (Deuxième Synode Spécial des Évêques pour l'Afrique, Lineamenta, 2006, p.44).

En d'autres termes, la réconciliation est un passage de l'inimitié à l'amitié. Elle est réciproque : c'est un changement qui s'opère chez les deux parties initialement en désaccord, lesquelles acceptent maintenant d'enterrer la hache de guerre et de faire route ensemble. Ainsi l'acte de la réconciliation consiste-t-il à amener des parties en désaccord à rétablir une relation normale entre elles. Ce qui sous-entend l'établissement de réseaux de communication, de dialogue entre les parties, une révélation de la vérité des faits, l'acceptation de reconnaître ses torts, les rôles joués par les personnes impliquées, un accord sur l'indemnisation pour les offenses commises et un consensus mutuel pour enterrer la hache de guerre et avancer ensemble.

Cette pratique est l'œuvre des agents conciliateurs appelés neveux (*manimou* en Kônô, *malemou* en kpèlè). Ainsi, au niveau de la famille ou du lignage, le neveu familial ou concessionnaire *(koli*

manimou en Kônô, *pèlè malemou* en Guerzé) ou le neveu lignageux joue le rôle de conciliateur. Dans un contexte intercommunautaire, tel qu'un conflit entre deux villages, le rôle de conciliation est dévolu au neveu clanique (*leiyi bale* en Kônô, *Tâa malemou* en Guerzé).

3.2. Le rôle des acteurs et communicateurs traditionnels

La prévention des conflits armés demeure le meilleur paramètre de la paix et de la sécurité en Afrique. En Guinée forestière, plusieurs acteurs et communicateurs jouent le rôle de médiateurs grâce à leur statut dans la société. Ainsi, les femmes au foyer imbues de valeurs traditionnelles, les sages ou conservateurs des traditions, les griots et certaines catégories de parents tels que les neveux, etc. jouent un rôle d'apaiseurs, d'interface et/ou de médiateurs suivants les protocoles coutumiers ou des initiatives individuelles.

3.2.1. Le rôle de la femme en milieu traditionnel

Construire la paix, c'est prévenir la guerre. Les femmes ont un rôle décisif dans la promotion de la tolérance et de la non-violence, car elles sont la première école de vie. Elles peuvent manifester leur influence d'épouses, en faisant régner l'intégrité et le respect dans leur foyer. Le système traditionnel reconnaissait à la femme le rôle de conseillère discrète du mari en particulier, et le rôle actif dans la consolidation de la solidarité et de l'harmonie sociale en général. L'éducation aux valeurs traditionnelles était prioritaire et dispensée par la femme aux enfants. Par le truchement des contes, proverbes et à diverses occasions opportunes, on leur enseignait les vertus d'une cohabitation pacifique, celle-ci était notamment représentée par la tempérance, la solidarité, le respect de la vérité, le sens du travail et de l'effort, le respect de la hiérarchie, le sens de l'honnêteté, la modestie, la tolérance, le sens du bien et de la bienveillance, l'amour du prochain, le respect de la vie, etc. L'éducation des enfants étant réservée à la femme, c'est elle qui jouait, par conséquent, le plus grand rôle dans la transmission de ces valeurs aux nouvelles générations.

3.2.2. Le rôle des communicateurs traditionnels

Les communicateurs traditionnels sont les personnes qualifiées par les sociétés de maîtres de la parole. Ce sont des personnes aguerries dans l'art de communiquer et de convaincre,

donc dans l'art de la diplomatie. C'est pourquoi ils sont des intermédiaires incontournables dans la cohésion sociale, la gestion et le règlement pacifique des conflits en Guinée Forestière. À cause de l'importance du rôle joué par les communicateurs traditionnels dans la prévention, et surtout dans la gestion et la résolution des conflits, il a été institué en République de Guinée un Réseau national de communicateurs traditionnels (RENACOT)[2].

3.2.3. Les chefs coutumiers et religieux

Les notables, les chefs coutumiers et religieux ou d'autres personnes influentes jouent un rôle important dans la médiation sociale, dans l'arbitrage et le règlement des conflits. En effet, les maîtres de la forêt sacrée jouent un grand rôle dans la résolution des conflits communautaires en Guinée Forestière. Ce sont des personnes dotées d'expériences dans des domaines variés. Elles sont très écoutées et respectées dans les villages.

3.2.4. Les neveux

La première fonction du neveu est d'atténuer les passions des antagonistes, arrêter les actes d'hostilité et prévenir contre l'aggravation du litige ou du conflit. Son habileté psychologique et surtout sa maîtrise de la parole sont capitales pour calmer les esprits et convaincre les parties. Pour cela, il fait appel aux valeurs de culture de la paix, aux obligations de solidarité et de cohésion sociale.

Le but de l'intervention du neveu n'est pas d'identifier les coupables ou de trancher l'affaire, mais de rappeler la nécessité de l'arrangement par la loi coutumière. En Guinée Forestière, le processus de règlement de conflit commence toujours par l'envoi du neveu auprès des belligérants. Ceci s'explique par le fait que le neveu ou *Balé ki* (Kônô), *Manimou* (Guerzé), *Paleami (Manon)* est l'agent de réconciliation, le négociateur et le facilitateur du règlement des conflits. Aucun conflit ne se règle sans neveu. Le neveu est le guide, le porte-parole de l'oncle. Il est en quelque sorte le guide éclairé, les yeux, l'oreille et la bouche de l'oncle. Au sujet d'un litige ou d'un conflit, il est chargé de la collecte des informations, au compte de l'oncle ou des sages. Il est pour le forestier un être cher. Il ne doit pas

[2] Le RENACOT est une organisation agrée par l'arrêté n° 3901/ MMDL/ CAB/ SACCO/ 2008 du 27 OCTBRE 2008.

être frappé ni humilié. Un de nos informateurs nous disait à Tilibaye : « un homme qui se déplace sans neveu n'a pas droit à la parole dans une assemblée de la communauté »[3].

3.3. La kola comme moyen de réconciliation

En Guinée Forestière, la kola est le moyen le plus utilisé dans la résolution traditionnelle des conflits, suivi du vin, du riz net et du coq. D'autres moyens de concorde et d'entente sociale existent dans les communautés forestières. C'est par exemple les animaux à quatre pattes (chèvre, bœuf, etc.). La kola est le principal objet d'apaisement, de colère et de réconciliation en Guinée Forestière. Elle est symbole de respect et d'honneur, mais surtout d'harmonie sociale. C'est l'aliment qui, par effet stupéfiant, transforme la haine en joie.

La kola représente le véritable objet de pardon et de réconciliation chez les communautés forestières. Elle intervient toujours dans la gestion des conflits, directement ou indirectement, en favorisant l'union des hommes : indirectement, lorsqu'elle est remplacée par la monnaie. Et dans pareille circonstance, on dira toujours *voici la kola traditionnelle*. Le nombre de noix de kola traditionnelle varie suivant les situations conflictuelles : deux ou dix. Le nombre ne doit jamais être impair, car il faut deux couleurs (blanche et rouge).

Dans le cadre de la gestion des conflits, le forestier utilise souvent deux ou dix noix de kola, dont les couleurs rouge et blanche doivent être de parité. En Guinée Forestière, la kola est le moyen le plus utilisé dans la résolution traditionnelle des conflits, suivi du vin, du riz net et du coq. D'autres moyens de concorde et d'entente sociale existent dans les communautés forestières. C'est par exemple les animaux à quatre pattes (chèvre, bœuf, etc.). La kola est le principal objet d'apaisement, de colère et de réconciliation en Guinée Forestière. Elle est symbole de respect et d'honneur, mais surtout d'harmonie sociale. C'est l'aliment qui, par effet stupéfiant, transforme la haine en joie.

La kola représente le véritable objet de pardon et de réconciliation chez les communautés forestières. Elle intervient

[3] Galakpaye Fesse Théoro, notable à Tilibaye *In* pratiques sociales et procédés psychomoraux de gestion et de résolution des conflits chez les peuples du Sud de la République de Guinée, thèse, 2014.

toujours dans la gestion des conflits, directement ou indirectement, en favorisant l'union des hommes : indirectement, lorsqu'elle est remplacée par la monnaie. Et dans pareille circonstance, on dira toujours *voici la kola traditionnelle*. Le nombre de noix de kola traditionnelle varie suivant les situations conflictuelles : deux ou dix. Le nombre ne doit jamais être impair, car il faut deux couleurs (blanche et rouge).
Dans le cadre de la gestion des conflits, le forestier utilise souvent deux ou dix noix de kola, dont les couleurs rouge et blanche doivent être de parité.

- Le rouge représente la haine, la douleur, le malheur qu'il faut faire éloigner de la communauté pour le bien-être social. En communion avec les esprits divins, le rouge devra châtier les esprits malveillants et maléfiques, responsables des conflits. Le blanc est symbole de la pureté, du bonheur et de l'esprit sain. En pays Manon, un pacte d'unification et de coexistence pacifique a été scellé à Gödhi à partir d'un kolatier qui fut planté pour cette circonstance. La kola a également une fonction sacrée. Par exemple, en pays Manon, si un homme est victime de décès successifs d'épouses, on lui recommande d'abattre un kolatier. Cet acte lui permet de s'éloigner des mauvais esprits afin d'avoir une vie conjugale normale. Si c'est la femme qui est victime de décès successifs de maris, elle doit faire une offrande de colas à ses cousins à plaisanteries pour bénédiction et vie normale. Même pour celle ou celui qui peine à avoir un enfant, il doit offrir de la kola.

Dans la culture des peuples de la Guinée forestière, la kola a une valeur sacrée. Sur le plan social, elle peut être comparée à la fleur dans la culture occidentale. Elle sert à conclure les mariages, les alliances et les amitiés. Elle sert pour annoncer les décès et les bonnes nouvelles. Elle est également le symbole d'engagement ou de désengagement. Elle sert pour les sacrifices, les ordalies, la consultation des oracles et les réconciliations entre les vivants d'une part et entre les vivants et les morts d'autre part. Comme on le dit, elle est le fondement et l'incarnation de la parole. Ces différentes expressions de la noix de kola sont traduites soit par le nombre, la couleur, la manière de l'attacher dans les feuilles.

3.4. Les institutions secrètes

L'objectif principal des Institutions secrètes est d'éduquer, de former et de préparer l'enfant à affronter la vie, à gérer les problèmes sociaux tout en prodiguant des conseils aux autres. Malgré ces apparences comiques qui les caractérisent, les sociétés secrètes jouent un rôle de médiateur social. Les secrets d'initiés et la puissance de l'humour ont fait de cette Société secrète une société présente dans tous les domaines de la vie sociale. Les membres de la société sont habilités d'office à mener des pourparlers en cas de conflits intra et intercommunautaires, de querelles familiales et de mésintelligences entre les personnes. Ils sont les éléments catalyseurs de la paix, du dialogue social et de la cohésion sociale. Les sociétés secrètes proviennent de toutes couches socioprofessionnelles, sans distinction d'ethnie, de sexe et de religion. L'ensemble des rites, des savoirs et des savoir-faire de la Société se transmet lors des cérémonies d'initiation annuelles.

3.4.1. La forêt sacrée

Pour le Forestier guinée, la forêt sacrée constitue un cadre idéal pour l'édification de la paix, à travers les contes, les proverbes et autres genres littéraires oraux. Dans la forêt sacrée, la fonction de médiateur est assurée par les maîtres de « la forêt sacrée » qui sont des personnes dotées d'expériences dans des domaines variés et qui interviennent dans la résolution des conflits communautaires. Ils sont très écoutés et respectés dans les communautés. La forêt sacrée est une forêt réservée aux activités d'initiation, de tatouage ou d'excision. Dans la forêt sacrée, outre les cérémonies rituelles d'initiation, les conflits qui n'ont pas trouvé d'issu au village, sont résolus par le Nyamou (dieu de la forêt sacrée) ; et le verdict est pour le Forestier univoque et sans recours.

3.4.2. L'institution secrète féminine Tokpa-kono

La société traditionnelle africaine a été toujours organisée et structurée de façon à favoriser la cohésion et la coexistence pacifique. Mais elle subissait parfois des conflits (conflits entre individus, conflits au sein de la famille, conflits entre familles ou entre habitants de territoires différents). Pour gérer ces différends, l'Afrique

traditionnelle faisait recours aux mécanismes de régulation bien structurés où la femme jouait généralement un rôle majeur. En Guinée Forestière, précisément chez les Kônô, les Manon et les Guerzé, les femmes sont organisées en société secrète. Cette société est caractérisée par une musique traditionnelle appelée *Tokpa-kono* (Guerzé). *Tokpa-kono* est une musique exclusivement réservée aux vieilles femmes et se joue au cours d'une cérémonie rituelle ou en cas de conflit.

3.4.3. Les Zogo ou maîtresses de la société

Les femmes qui possèdent le pouvoir magique et sacré sont appelées *Zogo* en pays Kônô dans la préfecture de Lola et *Zowo* chez les Guerzés dans la préfecture de N'zérékoré. Elles portent à leur tête, *Zowodé*, présidente et coordonnatrice de toutes les activités du groupe. Celle-ci détient dans ses deux mains, les fétiches les plus puissants. *Zowodé* est toujours devant le groupe et porte un pagne blanc et un mouchoir blanc sur sa tête, symbole de la pureté. À cause de leur pouvoir magique, les Zowoé sont craintes, très écoutées et prises au sérieux dans leur intervention, en cas de conflit. En Guinée Forestière, les femmes *Zowoé* sont craintes à cause du pouvoir magique et sacré qu'elles incarnent. C'est pourquoi elles sont très respectées et leur intervention, en cas de conflit, est prise au sérieux. Présidente et coordinatrice, *Zowodé* est toujours devant le groupe, tenant dans ses deux mains les fétiches les plus puissants. Elle est omnipotente dans la société secrète des femmes, trésorière, conservatrice de tous les fétiches et accoutrements et commandante en chef des *Zowoé*. Elle est le dernier recours en cas de conflit.

Tout au long de cette analyse, nous avons découvert que la Guinée Forestière a hérité d'une réalité historique et culturelle riche en matière de paix. Les peuples de cette région, par leur sens d'unité et de coexistence pacifique, ont laissé à leur postérité des pratiques sociales et une véritable culture de paix. Les communautés forestières ont institué des conventions sociales en vue de favoriser leur coexistence pacifique. C'est à travers ces conventions que des conflits communautaires étaient souvent gérés, comme ce fut le cas du conflit frontalier qui a opposé Palan et Moribata.

3.5. Les animaux

Les animaux qui interviennent dans le règlement et la gestion des conflits en Guinée forestière peuvent être de "*deux pattes*" ou de "*quatre pattes*". Les animaux à deux pattes sont des volailles, précisément le poulet. Ils sont utilisés dans les conflits mineurs : le fautif se couche au pied de l'autre et lui donne le poulet qui devra lui servir de repas de pardon et de réconciliation. Les animaux à quatre pattes sont les caprins et les bovins. Ils sont utilisés dans la gestion des conflits majeurs. Par exemple, la chèvre est utilisée en cas d'adultère, le bœuf en cas de violation de règle coutumière relative au sacré ou un conflit inter-ethnique. Les animaux « *à quatre pattes* » sont souvent utilisés dans les conflits, tels que ceux qui sont liés à la violation des conventions sociales. Par exemple, si un homme donne des coups de poing à son cousin à plaisanterie (*kana)* jusqu'à lui faire couler du sang, il doit lui apporter un bélier, comme l'atteste celui-ci à Pamporé, préfecture de N'zérékoré.

3.6. Le vin de palme ou vin blanc

Le vin blanc ou vin de palme est une boisson tirée du palmier raphia. On le rencontre surtout dans les communautés kpèlè, Loma, Manon et Kônô. Le Kissi extrait surtout la sève du palmier à huile. Qu'il provienne du palmier raphia ou du palmier à huile, le vin extrait est toujours blanc, c'est pourquoi on l'appelle vin blanc. Il est beaucoup plus utilisé dans la consommation des forestiers pour qui, il constitue une "nourriture" symbolique, de plaisir et complémentaire. Le vin blanc est également utilisé dans les cérémonies rituelles, comme le baptême et les funérailles. Par exemple, en pays Manon le premier aliment qu'on donne à un enfant pour son baptême, c'est le vin blanc. L'octroi du vin blanc est le premier symbole d'hospitalité et de respect en Guinée Forestière. Apporter du *Blanco*[4] à un étranger, c'est le signe d'un accueil et d'une amitié sincères et fraternels. Donner du vin blanc, pour le Forestier, signifie respect et honneur. C'est pourquoi dans les communautés forestières, le vin blanc est utilisé dans la gestion des conflits, en tant

[4] Appellation vulgaire du vin blanc *In Pratiques* sociales et procédés psychomoraux de gestion et de résolution des conflits chez les peuples du Sud de la République de Guinée, thèse, 2014.

qu'objet de pardon et de réconciliation. Dans une situation conflictuelle, l'apport du vin blanc peut permettre de dissiper les hostilités. La consommation du vin blanc fait toujours l'objet de rencontres, notamment dans les cabarets (*Kpama*). Au cours de ces rencontres, divers sujets communautaires sont débattus, y compris ceux relatifs au conflit. Et c'est à cette occasion que des vérités cachées sont dévoilées.

Le vin blanc est une boisson locale, extraite du palmier raphia. La sève récoltée de cette plante, appelée vin blanc ou *blanco* à cause de sa couleur, sert de boisson quotidienne. Il convient de noter que le vin blanc est issu du palmier (palmier à huile chez les Kissi, palmier raphia chez les Guerzé, Kônô, les Manon et les Toma). En Guinée Forestière, le vin de palme est un véritable élément de réconciliation et de cohésion sociale. Il est exigé à la fin d'une séance de règlement de conflit, pour réconcilier les protagonistes. Il suffira à un neveu de se présenter avec la « *gourde* » (bidon de vin) pour dissiper le conflit.

4.DISCUSSION DES RESULTATS

Certes des mécanismes locaux sont une alternative des solutions à la recherche de la paix, surtout lorsque les individus et les groupes sont opposés autour d'enjeux importants. Mais le développement des moyens et stratégies modernes interfère inévitablement dans ses manières de faire. C'est aussi cette influence du postcolonialisme qui édulcore les pratiques traditionnelles héritées des ancêtres pour recourir à la justice formelle, caractérisée par des décisions brutes qui, à l'avenir, ne permettent pas de développer de bons sentiments des uns envers les autres ou de vivre ensemble à cause des ressentiments et des rancunes. Cela ne permet pas de résoudre définitivement les conflits, mais de trancher simplement entre deux personnes. Ces résultats veulent dire qu'il existe en Guinée forestière, des solutions alternatives aux conflits qui rentrent dans la résilience des traditions face aux institutions léguées par la colonisation. La justice traditionnelle paraît plus humaine, elle fait appel à des réparations, notamment de nature affective et morale. En somme, ces résultats appellent à une exploration plus approfondie de la question de la résolution des conflits en milieu traditionnelle de

la Guinée forestière ou les conflits peuvent surgir à tout moment en raison de la cohabitation des communautés très diversifiées.

CONCLUSION

En définitive, plusieurs mécanismes traditionnels permettent de résoudre les conflits qui opposent les communautés, des groupes ou des individus. La palabre, animée par les communicateurs traditionnels, permet de discuter sur les litiges afin d'aboutir à des solutions qui peuvent satisfaire moralement et/ou matériellement des parties prenantes. Dans un contexte où les traditions sont respectées, le rôle des femmes et des religieux importe beaucoup, notamment dans l'éducation à la paix et la sensibilisation à la non-violence. Il existe aussi des institutions traditionnelles de formation que constituent les centres d'initiation à la vie adulte où plusieurs secrets sont transmis par les anciens aux jeunes, donc une sorte de solidarité active. À cela s'ajoutent des actes symboliques comme la fourniture du vin de palme et des noix de kola. Pour mettre fin à un conflit, la médiation s'appuie sur les mécanismes traditionnels de régulation qui permettent de construire des espaces de résolution au niveau local, grâce au travail des médiateurs. Certains acteurs majeurs travaillent aussi à la construction d'une citoyenneté capable d'influencer positivement les décideurs. Aujourd'hui, ces acteurs souhaitent aller plus loin : ils visent à s'étendre géographiquement sur des zones très menacées par la violence électorale, notamment en Haute Guinée proche de la frontière malienne, et approfondir le travail de prévention des conflits en favorisant l'adoption par les communautés de « pactes sociaux communautaires ». Cette analyse sur les mécanismes de résolution des conflits pourra être approfondie en perspective sur les pactes et les alliances que les communautés tissaient dans la période précoloniale pour endiguer le risque de violation des dispositions de paix et de cohésion sociale entre les peuples ou des communautés qui cohabitent sur le même terroir.

BIBLIOGRAPHIE

BAH Thierno, 1999. « Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire » *in Les fondements endogènes*

d'une culture de la Paix en Afrique, les mécanismes traditionnels de résolution des conflits en Afrique, *UNESCO*, Paris.
CHERIF Ouonan Mathias, 2023. « *Conflits communautaires en Guinée Forestière : description et stratégies de communication mises en œuvre. Un cas d'étude des préfectures de N'zérékoré, Lola et Yomou* ». Thèse de doctorat.
DAKOUO Ambroise, 2017. *Les mécanismes locaux de règlement des conflits face à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité au Mali*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique.
DELAMOU Antoine, 2003. *Mécanismes traditionnels de réconciliation et d'instauration de la paix*. Centre d'application : Yomou, Mémoire de DES, UGAN-Conakry.
DELAUNAY, B.,1993. *L'amélioration des rapports entre l'administration et les administrés.* Paris : LGDJ.
DEUXIEME SYNODE SPECIAL DES ÉVEQUES POUR L'AFRIQUE, (2009). *Propositions*, n. 5, éd. Civitate Vaticane.
GROVOGUI, Bolivar Koïkoï, 2014. *Pratiques sociales et procédés psychomoraux de gestion et de résolution des conflits chez les peuples du Sud de la République de Guinée* . Thèse de doctorat.
GROVOGUI, Bolivar Koïkoï. Les institutions sociales de prévention et de gestion des conflits en Guinée forestière, Editions universitaires européennes,Paris.
KORNIO, O., 2015. *Les conflits communautaires et les mécanismes de médiation et de réconciliation au Mali*, Fondation Friedrich Ebert, Bamako.
KOUADIO Yacouba, 2003. « Alliances inter-ethniques et parentés à plaisanterie ou dynamique d'une dédramatisation endogène des conflits sociopolitiques en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire », *In Actes du colloque international sur Royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernances : problématique d'une philosophie pour l'Afrique. Tiassalé : Editions DAGEKOF*.
MEMES DROITS POUR TOUS (MDT)/AVOCATS SANS FRONTIERE-GUINEE (ASF-GUINEE), 2013. *Rapport conjoint sur les affrontements intercommunautaires dans les préfectures de N'Zérékoré et de Beyla*, Conakry.
NATIONS UNIES, 2013. « Résolutions des Nations Unies A/RES/52/13 : culture de la paix et A/53/243 : Déclaration et

Programme d'action sur une culture de la paix In *Perspectives internationales, janvier-juin 2013, n°3, pp. 70-88.*
SIMMEL Georg, (1995). *Le conflit*. Paris : Circé, coll. Circé Poche, 1995.
UNIFEM, (2001). « *Les femmes marchent pour la paix en Casamance* », Dakar.
ZARTMAN William, 1990. *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
ZOUMANIGUI, Louis Kèmè, s.d. *Histoire de la région forestière de Macenta : du XVe au XXe.*